Bismillahir-Rahmanir-Rahim

Tariq Ramadan et les « Karaamaats »

Il est bien connu que le grand-père de Tariq Ramadan était un Soufi et que son père était un de ses plus proches fidèles. Parmi les croyances des Soufis, il y a l'idée qu'il existe des hommes qui ont des pouvoirs surnaturels et qui connaissent le Ghaib (l'invisible) et qui connaissent ce qui se cache dans le cœur des hommes. C'est l'enseignement qui est donné au Mouride (celui nouvellement initié au Soufisme) quand il entre dans la Tariqah. On lui enseigne de craindre son Sheikh comme un gourou et de chasser les mauvaises pensées à son sujet, car on lui raconte que le Sheikh peut voir dans son cœur! Tariq Ramadan dit que certains « Khawaas » (élites ou personnes particulières) peuvent savoir ce qui est caché dans le cœur des hommes et qu'ils connaissent l'avenir. C'est la croyance des hérétiques Soufis qui croient que leur Sheikh connaît le Ghaib (l'invisible) et que cela fait partie des leurs « Karamaats » (prodiges).

1-Tariq dit (ED (15) 1 - 33min 57) : « …C'est comme « Al-Khawaas », C'est-à-dire ceux qui sont de l'élite. Ceux qui ont les Karamaats. C'est-à-dire qu'il y a un certain niveau de spiritualité, Allah (Soubhaanahou wa Ta'aala) donne quelque chose qui est « Al-Fourqaan » (le discernement) wa « Al-Karamaat », c'est-à-dire quelque chose qui est supérieur à l'ordre naturel. **Vous n'avez même pas besoin de parler, la personne elle vous regarde et puis elle a vu. Elle peut vous dire des choses qu'il y a dans… qu'il y a en vous, vous n'avez même pas parlé.** C'est comme si on vous voyait comme ceci. Des choses même qui viennent de l'extérieur, des choses qui sont le trouble… **comme celui… cet étudiant qui vient, qui dit : J'ai été vers mon Sheikh, il avait une vie extrêmement sobre extrêmement, mais il voyait, il avait ces Karamaats. Puis il vient vers lui, et il n'a rien dit… Lui il était troublé… il venait de sortir d'une affaire de famille. Il était troublé… mais il n'avait rien dit… Il donnait cette impression-là. Et puis il lui dit… il lui prend la main et il lui met la main sur le cœur comme ceci… il vient à lui… il lui met la main sur le cœur et il lui dit : « ils vont se réconcilier »**. Ça ce sont des dimensions de la foi. Mais ce niveau-là ce n'est peut-être pas le nôtre. Mais le nôtre, c'est de vivre avec un peu de silence… » http://www.box.net/shared/static/i2qgn32geb.mp3

2-Tariq dit (ED (11) 1 - 13min 49) : « …Ce qui est aussi, une chose qui vient, pour les gens qui atteignent un certain niveau de spiritualité, ce qu'on appel Al-Karamaat. Al-Karamaat ce sont ces qualités des hommes qui voient au-delà de ce que le commun voit. Y'a des gens on vous dit… leur relation avec le Qor'an est telle… qu'à des moments quand ils vous regardent, ils voient plus que ce que vous montrez. Et vous savez le secret? C'est que vous vous en rendez

compte. Vous voyez qu'il a vu plus. Y'a des gens dans la proximité desquels vous êtes gêné. Y'a des gens dans la proximité desquels leur cœur dit, ce que tout dans leur être aimerait cacher. **C'est un jeune homme, qui vient le matin, voir son… guide spirituel, son Sheikh. Qui a raté Salat Al-Fajr, qui vient devant lui. Son Sheikh le regarde droit dans les yeux et lui dit : « attention à être précis avec tes prières » Vous ne lui avez rien dit il a tout vu.** « Fara-aaha man ra-aaha, Wallahou A'lam » (Celui qui l'a vu l'a vu et Allah sait mieux). C'est ça que le Qor'an donne aussi comme dimension spirituelle. Une dimension, qui est une dimension au-delà de ce que le commun a. Et toute l'histoire de l'Islam montre cette dimension. Il y a ces secrets-là « Al-Fourqaan » Et là, on est vraiment dans la dimension spirituelle, c'est pas le livre qu'on comprend uniquement avec son intelligence… »

http://www.box.net/shared/static/eu3lj0ho7q.mp3

On voit bien, dans ces deux citations, les idées des hérétiques Soufis que propage Tariq Ramadan. Le Sheikh Mohammad Ahmad Loh dans son livre ***Taqdiis al-ashkhaas fil fikris-Soufi***, de la page 207 à la page 220 du volume 1, mentionne plusieurs citations tirées des livres des Soufis qui indiquent que ces croyances sont très courantes chez eux. A la page 211-212, il mentionne les paroles de certains Shouyoukhs Soufis qui, selon eux, connaissaient les contenus des cœurs des hommes. Le Sheikh Mohammad Loh mentionne l'exemple suivant, tiré du livre ***Tabaqaat Al-Koubra*** (2/77), écrit par Ash-Sha'raani (auteur Soufi égyptien extrémiste mort en 973 Hijri) au sujet de Ibrahim Al-Matbouli (soufi égyptien mort en 877 Hijri) : « Quand il voyait une personne, il savait ce qu'elle avait en elle-même et il savait ce qu'elle commettait parmi les Fawaahish (turpitudes). »

Il cite encore Ash-Sha'raani dans le même livre (2/91), qui dit au sujet de Mohammad Ash-Shouwaimi : « qu'il s'assoyait loin de (son Sheikh) Sidi Madyan… parce qu'il frappait avec un bâton toutes les personnes qui passaient devant lui et qui avaient de mauvaises pensées. Qu'ils soient riches ou pauvres, vieux ou jeune ou gouverneur, il ne prenait personne en considération en cela. Ceux qui connaissaient son état n'osaient jamais s'asseoir devant Sidi Madyan. »

Il cite également les paroles de 'Ali Haraazim, dans le livre ***Jawaahir Al-Ma'aani*** (1/63-64) en parlant de la science de son Sheikh, Ahmad At-Tiijaani (Soufi hérétique fondateur de la secte Tijaaniyyah mort en 1230 Hijri) : « Il connaît les états du cœur de ses compagnons et leur changement d'état… il sait comment ils vont extérieurement et intérieurement… à un tel point que lorsque nous étions assis en sa présence, nous avions tous peur de la honte de nous faire démasquer. »

Le Sheikh Mohammad Loh, dans le volume 2, à la page 304, mentionne une autre histoire de ce genre, encore tiré du livre ***Tabaqaat Al-Koubra*** de Ash-Sha'raani (2/85) où il rapporte la

biographie d'un autre Soufi, Shamsoud-Din Al-Hanafi. Ash-Sha'raani dit a son sujet : « La femme du gouverneur est entré chez le Sheikh. Elle trouva le Sheikh entouré de femmes qui lui caressaient le corps et désapprouva cela dans son cœur. Le Sheikh remarqua sa réaction avec son œil et lui dit : « Regarde! » Elle regarda et vit que leurs visages étaient des squelettes et que du pus sortait de leur bouche et de leur nez, comme si elles étaient des cadavres sorties de leur tombe. Il lui dit : « Par Allah, je ne vois les étrangers que dans cet état. » Puis il lui dit : « Tu as trois marques sur toi : une marque sous le bras, une marque sur la cuisse et une marque sur la poitrine. » Elle dit : Tu as dit vrai, par Allah! Et même mon mari n'est pas au courant de ces marques jusqu'à maintenant. Puis elle demanda pardon et se repentit (d'avoir pensé du mal de ce Sheikh Soufi). »

Ce ne sont là que quelques citations du livre du Sheikh Loh et je me limite à celles-ci pour ne pas être trop long. Mais on peut voir que ce genre d'histoire fait partie des croyances très répandues de ces Soufis égarés qui n'ont rien à voir avec l'Islam. Les Soufis croient que ces histoires mensongères sont des « Karaamaats » que leurs Sheikh ont accomplis à cause de leur pitié et du fait qu'ils sont des « Khawaas », c'est-à-dire des êtres spéciaux. Voyons voir ce que dit la révélation au sujet du Ghaib et de connaître ce qui est dans les cœurs.

Allah dit :

(Allah connaît le Ghaib (l'invisible) dans les cieux et la terre. Il connaît le contenu des poitrines.) Fatir : 38.

Allah dit :

(Allah n'est-Il pas le meilleur à savoir ce qu'il y a dans les poitrines de tout le monde?) Al-'Ankabout : 10.

Voilà que Tariq Ramadan décrit les soi-disant Khawaas par une description qui revient uniquement à Allah, et qu'ils connaissent le contenu des poitrines! Ne sait-il pas que Seul Allah connaît le Ghaib? Allah dit :

(Dis Ô Mohammad!: ‹Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît le Ghaib, à part Allah›.) An-Naml : 65.

Même les messagers d'Allah ne connaissent pas le Ghaib, excepté ce qu'Allah leur permet de connaître par le biais de la révélation. Allah dit à ce sujet :

([Allah, c'est Lui] qui connaît le Ghaib. Il ne dévoile Son Ghaib à personne, sauf à celui qu'Il agrée comme Messager) Al-Jinn: 26-27.

Les messagers d’Allah ne connaissent du Ghaib que ce qu’Allah leur transmet par la révélation, et non pas tout le Ghaib. Et même notre messager, le prophète Mohammad (paix et salut d’Allah sur lui) ne connaissait pas le Ghaib. Alors si c’est le cas pour notre messager (paix et salut d’Allah sur lui), alors d’autres que lui peuvent encore moins le connaître. Allah dit à ce sujet :

(Dis Ô Mohammad! : ‹Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut. Et si je connaissais le Ghaib, j'aurais eu des biens en abondance, et aucun mal ne m'aurait touché.) Al-A’raaf : 188.

Personne ne peut donc prétendre connaître le Ghaib, et quiconque croit que d’autres qu’Allah connaît le Ghaib ne croit pas en Allah. Les prophètes ne font pas les miracles à volonté et quand ils le décident, c’est uniquement Allah qui décide des miracles. Alors que dire des Karaamaats des hommes pieux! Allah dit à ce sujet :

(Et ils disent: ‹Que ne fait-on descendre sur lui (Muhammad) un miracle de son Seigneur?› Alors, dis: ‹Le Ghaib relève seulement d'Allah. Attendez donc; je serai avec vous parmi ceux qui attendent.) Younous : 20.

Et Il dit aussi : **(Et il n'appartient pas à un Messager d'apporter un miracle, si ce n'est qu'avec la permission d'Allah. Chaque échéance a son terme prescrit.)** Ar-Ra’d : 38.

On a posé une question à ce sujet au Comité Permanent de Fatwa et de Recherche Scientifique en Arabie Saoudite et voici la question et la réponse : (**Question** : Est-ce que les Awliyaas (hommes pieux) ont des Karaamahs? Est-ce qu’ils contrôlent le royaume des cieux et de la terre? Est-ce qu’ils peuvent intercéder pour les vivants lorsqu’ils sont morts ou non? **Réponse** : Les Karaamaats sont des choses inhabituelles qu’Allah fait apparaître à la main de certains serviteurs pieux, vivants ou morts, pour les honorer et pour repousser d’eux un mal ou pour réaliser un bienfait pour eux, ou pour rendre la vérité victorieuse par leur cause. Et ce pouvoir de faire un Karaamah n’est pas entre les mains de cet homme pieux. Il ne peut pas le faire quand il le veut. Tout comme le prophète ne détient pas le pouvoir de faire un miracle de lui-même. Tout cela n’appartient qu’à Allah lui seul. Allah dit : **(Et ils dirent: ‹Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui des miracles de la part de son Seigneur?› Dis: ‹Les miracles sont auprès d'Allah. Moi, je ne suis qu'un avertisseur bien clair›.)** Al-‘Ankabout : 50. Les hommes pieux ne possèdent pas le contrôle du royaume des cieux et de la terre, sauf de ce qu’Allah leur à donné de pouvoir par les causes qu’Il a créé, comme pour tous les autres hommes; comme l’agriculture, la construction, le commerce etc. Tout ce qui fait partie des travaux des hommes et cela par la permission d’Allah. Ils ne possèdent pas non plus après leur mort, le pouvoir d’intercéder pour quiconque parmi les vivants ou les morts. Allah dit : **(Dis (Ô Mohammad!) : ‹L'intercession toute entière appartient à Allah.)** Zoumar : 44. Et Il dit : **(Et ceux qu'ils**

invoquent en dehors de Lui n'ont aucun pouvoir d'intercession, à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause.) Az-Zoukhrouf : 86. Et Il dit : **(Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission?)** Al-Baqarah : 255. Et quiconque croit qu'ils ont un contrôle dans l'univers ou qu'ils connaissent le Ghaib est un Kafir, car Allah dit : (**(Dis Ô Mohammad!: ‹Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît le Ghaib, à part Allah›.)** An-Naml : 65.) Voir le volume 1 du recueil : ***Fataawa al-lajnatou ad-daaimah lilbouhouth al-'ilmiyyah wal-iftaa***, à la page 388, la Fatwa 9027.

Il est vrai que nous croyons en ce qu'on appelle les Karaamaats. Cela fait partie des principes de la croyance des Salafs Salihs et de Ahlous-Sounnati wal-jamaa'ah. Le Sheikh Salih Al-Fawzaan résume ce principe dans son livre : ***Sharh 'Aqidatoul-Imaam Mohammad ibn 'Abdul-Wahhaab***, de la page 111 à la page 113 Il dit :

(Le mot Karaamaat est le pluriel du mot Karaamah et il désigne une chose inhabituelle qui est extraordinaire. Elle vient de la part d'Allah et l'homme n'a sur elle aucun contrôle. Si cette chose inhabituelle arrive par la main d'un prophète, alors c'est un miracle. Comme par exemple :

- L'augmentation d'une petite quantité de nourriture devant le prophète (paix et salut sur lui) et l'eau qui coule d'entre ses doigts. Et plus important que cela encore, la révélation du Qor'an, qui est le plus grand miracle du prophète (paix et salut sur lui). Les hommes et les Jinns réunis, n'ont pas réussi à amener une seule Sourate comparable.

- Le bâton de Moussa, sa main, et les dix signes qu'Allah lui a donné.

- Ce que 'Issa a reçu par la permission d'Allah de faire revivre les morts, de faire voir les aveugles-nés et les lépreux.

Ce sont des miracles. Et ce que notre messager a reçu comme quantité de miracles est énorme.

En ce qui concerne les choses inhabituelles qui se produisent à la main des hommes pieux, et qui ne sont pas des prophètes, ce sont des Karaamaats qui viennent d'Allah. Comme ce qui est arrivé à Mariam par exemple : elle était à l'abri des regards des gens, voilée et à l'écart et elle recevait malgré cela sa subsistance à l'endroit où elle se trouvait : **(Chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle dans le lieu où elle priait, il trouvait près d'elle de la nourriture.)** Aalou 'Imraan : 37. Chaque fois que Zakariyya allait la voir dans le lieu où elle priait : **(il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit: ‹Ô Marie, d'où te vient cette nourriture?› - Elle dit: ‹Cela me vient d'Allah›. Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter.)**

Ainsi que l'exemple des gens de la caverne (dans Sourate Al-Kahf) fait partie des Karaamaats, parce qu'ils étaient croyants. Ils se sont désavoués de la religion des Moushrikines et ont quitté

la ville et se sont réfugiés dans une grotte pour fuir avec leur religion. Allah les a fait dormir de nombreuses années et leurs cheveux et leurs ongles sont devenus très longs. Et ils se tournaient d'un côté et de l'autre (…) cela fait partie des Karaamaats des Awliyaas.

Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah a écrit un livre qui s'intitule ***Al-Fourqaan baina awliyaa ar-rahman wa awliyaa ash-shaytaan***, et c'est un livre très bon sur ce sujet.

En ce qui concerne les choses inhabituelles qui se produisent à la main d'un Kafir ou d'un sorcier, cela ne fait pas partie de ce qu'on appelle Karaamah. Ce ne sont que des trucs du Shaytaan. Donc on peut voir un sorcier voler dans les airs, marcher sur l'eau, entrer dans le feu sans se brûler, cela fait partie des actions du Shaytaan et non pas des Karaamaats. C'est en fait un test et une épreuve.

Donc nous croyons en les Karaamaats des Awliyaas et que c'est une faveur venant d'Allah. Les savants ont dit : Les Karaamaats que font les hommes pieux sont des miracles en faveur des prophètes. Car ils n'ont reçu ces Karaamaats qu'en suivant les prophètes (que la paix et le saut d'Allah soit sur eux). C'est donc une Karaamah pour les Awliyaas et une Mou'jizah (un miracle) pour les prophètes. Et les gens se divisent en 3 catégories par rapport aux Karaamaats. Deux positions extrêmes et un juste milieu :

La première position : Ceux qui nient les Karaamaats. Ce sont les Mou'tazilahs. Ils nient les Karaamaats des Awliyaas. Ils disent qu'il n'y a pas de Karaamaats, ni de chose extraordinaires qui puissent se produire. Cela parce qu'ils ne se basent que sur leur raison et qu'ils ne se basent pas sur la révélation. Ils nient donc les Karaamaats.

La deuxième position : Ceux qui exagèrent au sujet dans l'affirmation des Karaamaats jusqu'à considéré les trucs des sorciers, des voyants et des Soufiyyahs comme étant des Karaamaats. Alors que ce sont des trucs du Shaytaan, et non des Karaamaats. Ceux-là ont exagérer dans l'affirmation des Karaamaats jusqu'à considérer tout ce qui est inhabituel comme étant une Karaamah. Donc si une chose surnaturelle se produit à la main d'un sorcier, d'un voyant ou d'un Moushrik, Ils disent : c'est une Karaamah! Voilà pourquoi ils adorent les tombes et ils disent : Celui à qui cette tombe appartient a eu des miracles, il lui est arrivé telle et telle chose. Ils lui demandent de l'aide et cela est une forme d'exagération envers les gens qui ont des Karaamaats.

La troisième position : C'est celle de Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah. Ils sont entre ces deux extrêmes. Ils affirment les Karaamaats qui sont véridiques. Toutefois les trucs des Shayaatines et qui se produisent aux mains de Shayaatines, ce ne sont pas des Karaamaats. Ce ne sont que des trucs du Shaytan pour tester et éprouver les gens. Tu peux voir un sorcier qui vole dans les airs et qui marche sur l'eau. Il lui arrive des choses mais cela arrivent par l'action des Shayaatines. Il peut informer quelqu'un sur des choses cachées, car les Shayaatines l'informent.

Parce qu'il les a adoré et s'est soumis aux diables, alors les diables le servent : **(‹Ô notre Seigneur, nous avons profité les uns des autres, et nous avons atteint le terme que Tu avais fixé pour nous.›)** Al-An'aam : 128. Donc, lorsque l'humain se rapproche du Jinn et se soumet à celui-ci, les Jinns le servent. Et les Jinns sont capable de ce que l'homme est incapable de faire. Alors l'ignorant s'imagine que ce sont des Karaamaats, et ce ne sont pas des Karaamaats, ce ne sont que des trucs du Shaytaan. Il est donc obligatoire de faire attention à ce genre de choses. On ne doit pas nier complètement les Karaamaats, ni les affirmer totalement. Nous devons plutôt détailler et l'homme doit avoir de la connaissance à ce sujet.) Fin de la citation.

Ces paroles du Sheikh Al-Fawzaan nous aident à comprendre que la notion de Karaamaats chez les Salafs Salih est tout à fait différente de la notion des Karaamaats chez les Soufis. Tout comme la notion de ce qu'est un Wali est totalement différente chez les Salafs et chez les Soufis. Le Sheikh Mohammad Ahmad Loh explique dans son livre cité plus haut, ***Taqdiis Al-Ashkhaas***, que pour les Soufis, une personne ne peut être considérée comme étant un Wali que lorsqu'elle a le pouvoir de faire des Karaamaats. Les Karaamaats dans la pensée Soufie et dans sa littérature sont vues comme un but et l'objectif du Sheikh et une condition pour atteindre le degré de Wali! C'est ce qui pousse plusieurs d'entre eux à tomber dans la sorcellerie et à chercher le contact avec les Jinns. Leurs livres sont remplis d'exercices spirituels qui permettent d'atteindre ces soi-disant « niveau élevé de spiritualité »! Le Sheikh Loh donne de nombreux exemples à ce sujet, tirés des livres des Soufis eux-mêmes. Il explique également certains principes que les gens de Ahlous-Sounnah ont déduit du Qor'an et de la Sounnah pour distinguer entre ce qui est une Karaamah et ce qui n'en est pas une. Il mentionne dans le volume 2 de son livre, entre les pages 288 et 292, six principes pour arriver à faire la distinction. Voici donc un résumé de ces 6 principes :

<u>Premier principe :</u> Les principes et les enseignements de l'Islam ne reposent pas sur les Karamaats et les choses surnaturelles. C'est pourquoi le Qor'an est le plus grand miracle du prophète (paix et salut d'Allah sur lui). Car la Da'wah du prophète (paix et salut sur lui) était beaucoup plus fondée sur la preuve, que sur des choses inhabituels ou pas ordinaire. Cela est supporté par le fait que lorsque les Kouffars demandaient des miracles matériels comme condition de leur foi, Allah lui ordonnait de refuser cela et de ne pas se détourner de sa voie qui se base sur ce qui lui est transmis comme révélation. Allah dit :

(Et ils dirent: ‹Nous ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source; ou que tu aies un jardin de palmiers et de vignes, entre lesquels tu feras jaillir des ruisseaux en abondance; ou que tu fasses tomber sur nous, comme tu le prétends, le ciel en morceaux, ou que tu fasses venir Allah et les Anges en face de nous; ou que tu aies une maison [garnie] d'ornements; ou que tu sois monté au ciel. Encore ne croirons-nous pas à ta

montée au ciel, jusqu'à ce que tu fasses descendre sur nous un Livre que nous puissions lire›. Dis-[leur]: ‹Gloire à mon Seigneur! Ne suis-je qu'un être humain-Messager? ") Al-Israa : 90-93.

Il cite Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah qui dit à ce sujet dans ***Majmou' Fataawa*** (11/333) : (La plus bénéfique des choses miraculeuses est le miracle religieux. Et c'est la situation de notre prophète (Paix et salut d'Allah sur lui) qui dit dans un Hadith rapporté par Al-Boukhari et Mouslim : ***« Il n'y a de prophète excepté qu'il a reçu des miracles pour amener les hommes à croire en eux. Et ce que j'ai reçu est une révélation qu'Allah m'a révélé. Je souhaite donc être celui qui, d'entre les prophètes, aura le plus de fidèles au jour de la résurrection. »*** Son miracle était donc sa Da'wah et sa preuve, contrairement aux autres prophètes.) Fin de la citation.

<u>**Deuxième principe :**</u> Les miracles et les Karaamaats ne sont pas les œuvres du messager (paix et salut sur lui) ni des Awliyaas. Ils n'ont aucun pouvoir ou décision pour les faires. Cela dépend uniquement de l'ordre d'Allah, de son pouvoir et de sa sagesse. Et ce n'est ni aux prophètes, ni aux hommes pieux de chercher à les faire ou les demander si Allah ne leur a pas donné. C'est pourquoi les Karaamaats des Sahabahs ne nécessitaient d'eux aucun effort de leur part, ni d'exercice spirituel ni de se cloitrer ou de s'isoler dans des endroits obscures. Ils ne faisaient que suivre la guidance et faire des bonnes œuvres. Et quand une Karaamah se produisait à la main d'un d'entre eux, il le cachait et refusait de le dire à tout le monde. Ils n'exagéraient pas non plus dans l'idée que ce soit un bon signe, par crainte que ce soit un truc du Shaytan pour les tromper.

Il cite les paroles de l'Imam Ash-Shawkaani qui dit : (Il n'est pas permis au Wali de croire que tout ce qui lui arrive d'évènements et de dévoilement est une Karaamah venant d'Allah. Car il se pourrait que cela soit une ruse du Shaytaan. Il est plutôt obligatoire pour lui de juger ses paroles et ses actions par le Qor'an et la Sounnah. Si ses paroles et ses actions sont en accord avec le Qor'an et la Sounnah, alors dans ce cas c'est une chose véridique et une Karaamah venant d'Allah. Tandis que si elles sont en contradiction avec le Qor'an et la Sounnah, alors dans ce cas, qu'il sache qu'il se fait tromper et se fait jouer des tours et que le Shaytan cherche à l'égarer.) Fin de la citation.

Ces deux premiers principes (1 et 2) sont des principes généraux à ce sujet.

<u>**Troisième principes :**</u> Il faut que la Karaamah soit accompagnée de droiture et celui chez qui elle se manifeste doit être sur le chemin de la guidance. Dans ce sens, la voie d'Ahlou-Sounnah est une Karaamah en soi. Car c'est la voie du succès et du salut, et c'est la cause par laquelle Allah honore ces serviteurs par toutes sortes de Karaamaats. C'est uniquement par cette voie qu'on peut réellement distinguer entre le Wali d'Allah et le Wali du Shaytaan. Car les choses

surnaturelles à elles seules ne suffisent pas pour dire qu'une personne est un Wali d'Allah. C'est pourquoi les savants disent :

(Sois celui qui recherche la droiture et non les Karaamaats. Car ton être est poussé à rechercher les Karaamaats, tandis qu'Allah veut de toi la droiture.)

Et ils disent : (Celui sur qui apparaît une Karaamah, il doit être jugé selon la balance de la révélation. S'il est sur la droiture, alors ce qui apparaît de ses mains est une Karaamah. Mais s'il n'est pas sur la droiture, dans ce cas c'est un test et une épreuve. Comme ce qui apparaît du Dajjaal qui va faire revivre les morts et ce qu'il fait apparaître de son jardin et de son feu. Allah égare ceux qui n'ont pas de foi par ce qu'Il fait apparaître de la part de ce genre de personne. Mais pour celui qui s'accroche à la révélation, (il ne se laisse pas tromper) par ce qu'il voit de la part de ces gens qui volent dans les airs ou qui marchent sur l'eau, car il sait que c'est uniquement un test pour les hommes.)

Et Il cite les paroles de l'Imam Ash-Shaatibi qui dit : (A partir de cela on peut savoir que toute chose surnaturelle qui se produit jusqu'au jour de la résurrection, il est incorrect de la renier ou de l'accepter avant de l'avoir analysé selon les règles de la Shari'ah. Si les deux correspondent, alors c'est un vraie Karaamah qui est acceptée dans son contexte, sinon elle n'est pas acceptée.)

Quatrième principe : Celui qui a une Karaamah doit être loin des prétentions, du mensonge, de l'exagération, de l'amour de la célébrité. Car cela affecte l'intention et l'objectif et pourrait transformer ses adorations et ses efforts en quête de Karaamah et cela peut amener de sérieuses défaillances à son Tawhid.

Ces deux principes (3 et 4) concernent la personne qui a les Karaamaats, tandis que les deux principes suivants (5 et 6) concernent la Karaamah elle-même.

Cinquième principe : Il faut que la Karaamah soit pour venir supporter et rendre victorieuse la religion et pour élever la parole d'Allah. Donc si une chose surnaturelle se produit de la part d'une personne et que cela ressemble aux Karaamaats, et que le but de son apparition n'est pas une chose qu'Allah aime, alors dans ce cas ce n'est pas une Karaamah. Au contraire, cela devient même une punition et un châtiment pour lui.

Il cite ensuite Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah dans Majmou' Fataawa (11/274) qui dit : (Les meilleurs Awliyaas d'Allah, leurs Karaamaats viennent comme preuve en faveur de la religion ou pour un besoin des musulmans. Ce c'était le cas pour les miracles de leur prophète aussi (paix et salut d'Allah sur lui).

Ibn Taymiyyah dit encore : (Tout ce qu'Allah donne à son serviteur de ce genre de choses (les choses surnaturelles) s'il les utilise pour faire ce qu'Allah aime et agréé et ce qui rapproche d'Allah et élève son degré et qui est ordonné par Allah et son messager, alors dans ce cas il va augmenter en degré et sera élevé et rapproché d'Allah et de son messager et sera élevé en degré par cela. Tandis que s'il s'aide par cette chose surnaturelle pour faire ce qui est interdit par Allah et son messager, comme le Shirk, l'injustice, les turpitudes, il méritera pour cela le blâme et le châtiment.)

Ce principe est très important car beaucoup de ceux qui font des choses surnaturelles utilisent ces choses pour faire ce qui ne plaît pas à Allah. Ils l'utilisent pour la ruse, pour avoir la vénération des hommes et pour se faire élever au dessus de leur niveau. Même si cette chose surnaturelle n'est reliée à aucune chose utile ou bénéfique au départ.

Ibn Taymiyyah dit encore a ce sujet : (Le dévoilement ou l'effet (d'une chose surnaturelle) est soit utile ou pas. Si c'est une des choses suivantes, cela fait partie des choses inutiles, comme : le fait de connaître les mauvaises actions des serviteurs, monter une bête féroce sans qu'il y ait un besoin de le faire, de se réunir avec les Jinns inutilement, marcher sur l'eau alors qu'il y a un pont pour traverser. Ces choses ne sont d'aucune utilité dans ce bas monde, ni dans l'au-delà et c'est comparable à une chose vaine ou un jeu.)

Sixième principe : Il ne faut pas que cette Karaamah soit elle-même une désobéissance d'Allah ou une chose contraire à la révélation.

Après avoir mentionné ces 6 principes, le Sheikh Loh commence à citer de nombreux exemples dans lesquels les Soufis contredisent tous ces principes. Je crois donc qu'il est clair, après tout ce qui à été mentionné de preuves et de clarification à ce sujet, que ce que Tariq Ramadan mentionne au sujet de ceux qu'il nomme des Khawaas n'a rien à voir avec des Karaamaats et qu'il croit que des hommes ont la connaissance de l'avenir et du Ghaib, ce qui est une forme de Koufr Majeure.

En ce qui concerne le « Fourqaan » (discernement) auquel fait allusion Tariq dans les deux citations, c'est en réalité tiré du verset suivant :

(Ô vous qui croyez! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal) «Fourqaan») Al-Anfaal : 29.

Cela n'a rien à voir avec le fait de voir dans le cœur des gens, ou de connaître le Ghaib. Mais plutôt, comme l'explique l'Imam Ibnou Kathir dans son Tafsir, en citant les interprétations des Salafs au sujet de ce verset, il dit : (Ibn 'Abbaas, As-Souddi, Moujaahid, 'Ikrimah, Ad-Daahhaak, Qataadah, As-Souddi, Mouqaatil Ibnou Hayyaan et d'autres ont dit : **(Fourqaan)** : signifie une issue. Moujaahid a rajouté : dans cette vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Et dans une autre

narration selon Ibnou ‘Abbaas : **(Fourqaan)** : signifie un salut. Et dans une autre narration de lui aussi : **(Fourqaan)** : signifie une victoire. Et Mohammad Ibnou Ishaaq dit : **(Fourqaan)** : signifie un discernement entre le vrai et le faux. Et ce Tafsir de Ibnou Ishaaq est plus général que ce qui a précédé et implique tout ce qui a été mentionné. Car celui qui craint Allah, en faisant ce qu’Allah ordonne et en laissant ce qu’il interdit pourra distinguer entre le vrai et le faux. Cela sera donc pour lui une cause de sa victoire, de son salut et une issue dans les affaires de la vie d’ici bas et son bonheur au jour de la résurrection et une expiation et un effacement de ses péchés qui seront recouverts et cachés des hommes. Ce sera également un moyen pour lui d’atteindre la grande récompense d’Allah. Comme Allah le dit : **(Ô Vous qui avez cru! Craignez d'Allah et croyez en Son messager pour qu'Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde, et qu'Il vous assigne une lumière à l'aide de laquelle vous marcherez, et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.)** Al-Hadid. 28.) Fin de la citation.

Qu’Allah nous protège de l’égarement et qu’Il nous guide, ainsi que Tariq, vers le droit chemin.

Abou Hammaad Sulaiman Dameus Al-Hayiti

Mardi 2 décembre 2008, Montréal, Québec, Canada.